

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 19 octobre 2020**

Conseillers en exercice : 27

Convocation du 12 Octobre 2020

Présents à la séance : 24

Présents : Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD Gilles COUVIDAT - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Sandro Filipe MARTINS - Johan DURQUE

Absents excusés : Patricia DA CUNHA (pouvoir à Gilles COUVIDAT) - Inès DIAS (pouvoir à Laurent ECHALIER)

Absents : Fabrice PORCHERON

Secrétaire de séance : Philippe MEREAU

DELIBERATION N° 2

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES REPRESENTANT LA COMMUNE A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)

Suite au renouvellement du Conseil Communautaire, il est nécessaire, dans l'hypothèse de l'étude d'une future extension du périmètre communautaire, de fixer la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges pour la durée du nouveau mandat. Comme cela a été le cas en janvier 2017, suite à l'intégration des nouvelles communes dans le périmètre communautaire, le Conseil Communautaire a procédé à une nouvelle répartition des sièges au sein de cette commission. La commune du Breuil garde le même nombre de représentants que précédemment à savoir 2.

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C IV du Code des Impôts, cette commission est composée de délégués des conseils municipaux des communes membres de la Communauté Creusot-Montceau, dont 2 pour la commune du Breuil.

Il convient donc de désigner les deux délégués municipaux qui composeront cette commission, la loi permettant que ces membres soient différents des délégués communautaires.

Madame le Maire propose que les deux élus qui siègent au Conseil Communautaire siègent également à la CLETC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DESIGNE Stéphanie Michelot Luquet et Bernard FREDON** comme membres représentant la commune à la Commission Locale d'Evaluation des transferts de charges

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

23 OCT. 2020

Pour **LE MAIRE**, par délégation
Renaud VIBERT, DGS



Fait à Le Breuil,
le 19 Octobre 2020
Chantal CORDELIER
Maire